

Du 08 avril 2026 à 20 h 30
Date de convocation 02 avril 2026

Le **08 avril 2026** à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué 02 avril 2026 par le Maire, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M Jean Pierre HAILLARD, le Maire.

Étaient présents : Jean-Pierre HAILLARD, André DUFOUR, Maud LASNON, Alain FAUDEUX, Catherine LECLERC, Sébastien CANIVET, Matthieu GUERANDEL, Julie INGELAERE, Sylvain BILLON, Céline LASNON, Sabrina COUTANT, Marjolaine BRUNEAU, Alexandre TOUSSAINT, Grégory STEIN.

Absente excusée : Céline VANDAMME (pouvoir à S Coutant),

La séance est déclarée ouverte à 20 h 30. Mme Maud LASNON a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV de la dernière séance
- Délibération : vote du budget primitif communal 2026
- Délibération : commission de contrôle des listes électorales
- Questions diverses

SIGNATURE DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL

Les membres du Conseil Municipal approuvent et signent le PV de la réunion du 01 avril 2026.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2026

Le Conseil Municipal, après présentation, vote à l'unanimité le budget primitif communal 2026

Et qui s'équilibre respectivement

En fonctionnement :	En investissement :
↳ Dépenses : 760 716.08 €	↳ Dépenses : 899 034.67 €
↳ Recettes : 760 716.08 €	↳ Recettes : 899 034.67 €

COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES (DELIBERATION 2026-S5-D2)

A la suite du renouvellement intégral des Conseils municipaux de mars 2026, il convient de procéder à la désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales.

Après discussion, la commission de contrôle des listes électorales est ainsi constituée :

Conseillers municipaux de la 1ère liste				Conseillers municipaux de la 2ème liste		
1 ^{er} titulaire	2ème titulaire	3ème titulaire	Suppléant	1 ^{er} Conseiller	2ème Conseiller	Suppléant
Matthieu GUERANDEL	Julie INGELAERE	Céline LASNON	Sébastien CANIVET	Alexandre TOUSSAINT	Grégory STEIN	Marjolaine BRUNEAU

COMPTE-RENDU DU 1^{ER} CONSEIL COMMUNAUTAIRE

M Haillard rend compte de la 1^{ère} réunion du Conseil communautaire

M Lefranc a été élu président de l'agglomération par 98 voix sur 122 devant M Brigantino

Le bureau communautaire est composé de

- 15 vice présidents (11 maires et 4 élus du Conseil municipal d'Evreux) dont 1 femme
- 10 membres de bureau (3 issus des communes et 7 issus de la ville d'Evreux) dont 3 femmes

Soit 11 personnes – 44 % issues de la liste d'Evreux

Concernant les finances, le budget des collectivités est soumis au Projet de Loi de Finances.

La DGF est stable avec un écrêtement de 473 000 €.

A noter une baisse des dotations de l'Etat en fonctionnement de 2 531 000 €, en investissement de 2 416 000 €.

Au niveau de l'Agglomération les fonds de concours sont de 2 000 000 € pour les 74 communes.

Concernant le développement durable, M le Maire invite le Conseil à prendre connaissance du rapport annuel 2025. Le but du développement durable est de promouvoir un développement humain respectueux des personnes et de l'environnement, d'accompagner la transition énergétique en développant les activités décarbonées en promouvant la cohésion sociale. Le Plan Local d'Urbanisme doit l'intégrer dans sa rédaction avec pour exemple le programme arbre/haie dont a bénéficié la zone commerciale de Gauville.

DIVERS

Dans le cadre de la mission d'actualisation de l'Atlas des Paysages de Normandie confiée à la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), la Préfecture invite chacun à participer à des ateliers des paysages notamment le n°18 le 03/06/2026 à 14h au siège du Conseil de l'Agglomération qui concerne les unités paysagères. Ce travail permet d'enrichir la réflexion pour l'actualisation de l'Atlas du Paysage en tenant compte de la diversité des perceptions sociétales. Il s'agit de saisir l'opportunité de croiser les regards et l'expertise de tous : habitants, associations, entreprises, élus, agents des collectivités.

Les inscriptions sont reçues par Mme Avril : bps.seclad.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr en renseignant les nom, prénom, adresse électronique et téléphone.

Concernant la construction de l'atelier communal, les opérations se déroulent comme prévu, le décaissement avant implantation est fait. Le tuyau d'évacuation de la maison en location et les réseaux ont été impactés mais seront remis en état. Le désamiantage a été fait en une journée. La semaine prochaine, le géomètre interviendra pour remettre les limites de propriété.

M Haillard et Mme Coutant rendent compte de la réunion du SIVOS portant le regroupement pédagogique de écoles primaires de Gauville, Sacquenville et St Martin

Le nouveau bureau a été élu avec un président et 1 vice président

Les écoles comptent 60 enfants de Gauville, 110 enfants de Sacquenville et 12 enfants de St Martin.

La baisse démographique fait craindre annuellement une fermeture de classe. Les maires du précédent mandat ont rédigé un courrier portant le souhait de maintenir la répartition des classes sur les communes de Gauville et Sacquenville.

Toutefois si une fermeture de classe devait être décidée, Sacquenville est en capacité d'accueillir la classe restante. Le maintien d'une classe unique sur Gauville est impossible.

Si malheureusement, il en était ainsi, il faudrait selon M Toussaint considérer le devenir des bâtiments.

M Haillard a rencontré Mme la Directrice de l'école de Gauville qui a accueilli très favorablement l'idée d'un travail commun autour de la commémoration du 08 mai en espérant la présence des enfants le jour de la cérémonie. M Guerandel soumet l'idée d'un livret citoyen incitant les élèves à s'engager et à valider sur chacun de leur acte. M Toussaint suggère l'idée de distribuer aux élèves une panoplie autour de la commémoration (bleuet, drapeau...)

La date du repas des anciens est arrêtée au 06 décembre 2026. Mme Lasnon s'occupe de contacter traiteurs et animateurs

Le troc aux plantes est organisé par l'ACL le 01 mai devant la mairie en collaboration avec M Bruneau, Président des jardiniers de l'Eure et Mme Losseau

La séance est levée à 22h30